L'ESCARBOUCLE*

* ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple

BULLETIN

TRIMESTRIEL

D'INFORMATION

18 mars 2009 N° 74 - 4,00 €



LES AMIS
DU PARC
NATUREL
RÉGIONAL
DE LA FORÊT
D'ORIENT



SOMMAIRE

| • Le balbuzard pêcheur |
|--|
| en Forêt d'Orientp. 2 |
| • Actualités environnementp. 2 |
| • Pour observer la réserve |
| naturellep. 3 |
| • Jachères fleuries p. 3 |
| Les portails flamboyants |
| des églises de la Renaissancep. 4 |
| • Qui fait quoi |
| à la Maison du Parcp. 5-6 |
| • Actualités du Parcp. 6 |
| • Des nouveautés à la boutique |
| de l'office de Tourisme |
| des Grands Lacsp. 7 |
| • On a lup. 7 |
| • Animations p. 8 |
| |

EDITORIAL

Quel avenir pour les Parcs?

Nous l'avons déjà dit : le label Parc naturel est un label convoité sans doute parce qu'il est porteur d'idéal et de responsabilité face aux générations futures. A l'encontre du PNR Forêt d'Orient qui au départ a plus été subi que voulu, il faut aujourd'hui pour envisager une création, une volonté locale forte et que celle-ci soit reprise par une Région motivée. Bien-sûr, il faut avant tout un territoire qui le justifie pour que la Région puisse attester en première démarche de l'opportunité et de la faisabilité du projet. Notre Pnr a été créé en 1970; en 1977: 20 Parcs existaient, en 1997: 32, en 2007: 45. Il y a donc eu un à deux Parcs créés chaque année pendant cette période. Il semble qu'aujourd'hui le mouvement de création s'accélère comme au tout début. Huit territoires sont en phase finale: les Ardennes, les Baronnies, le Golfe du Morbihan, le Marais Poitevin (pour un retour), le Mont Ventoux, la Picardie maritime, les Préalpes d'Azur et les Pyrénées Ariégeoises. Six sont en étude de faisabilité: l'Aubrac, la Brie et les deux Morins (lle de France), le Doubs, le Médoc (Aquitaine), la Rance-Côte d'Emeraude (Bretagne), le Val de Loire. D'autres encore démarrent leur projet.

Sauf surprise, le prochain Parc créé devrait être celui des Pyrénées Ariégeoises suivi peut être par le troisième Parc de notre Région: celui des Ardennes.

Le rythme de création risque donc de s'accélérer dans les années à venir ce qui est d'ailleurs le cas dans les états voisins. Il pourrait également le faire en raison des changements institutionnels envisagés: si les Pays* devaient disparaître, ne demanderaient ils pas à devenir des Parcs? Est-ce un bien? Est-ce un mal?

Avoir une opinion est difficile car bien-sûr, il y a un risque de banalisation mais aussi un aspect bénéfique pour la prise en compte de l'environnement et la mise en place de plus de développement durable. D'un côté, les financements risquent d'être plus difficiles si les Parcs sont plus nombreux mais leur présence plus forte permettra que leur parole soit mieux entendue.

Il faut simplement souhaiter que ne soient pas remis en cause « les fondamentaux » des Parcs et que ceux-ci restent fidèles aux valeurs défendues.

Armande SPILMANN

*II s'agit là de Pays en tant que territoire de projets de développement; tel que le Pays du Nord - Est Aubois.

ACTUALITÉS ENVIRONNEMENT

ESPACE FAUNE:

Le second mirador est en cours de construction, les autres bâtiments ont pris du mais l'espace faune impérativement ouvert au public cet été.

Les animaux arrivés l'an dernier semblent s'être bien acclimatés, une étude sera menée pour voir comment les différentes espèces investissent l'espace. Preuve de leur bonne santé : la venue au monde de deux petits mâles aurochs qui devrait être suivie d'autres naissances au printemps.

SENTIER DES SENS:

Dans le cadre de la transformation du parc animalier en espace faune, la création de ce sentier permettra la découverte de la nature par tous les publics quel que soit le niveau de handicap. Ce cheminement sera roulant et donc accessible aux fauteuils, des agrès spécifiques pour le toucher ou l'odorat disposés au long du parcours et les miradors seront équipés de rampes d'accès.

PROGRAMME OISEAUX DES BOIS:

« Oiseaux des bois » est un programme national réparti sur trois sites : forêts d'Orléans, forêts de Moulières-en-Vienne, et forêt d'Orient.

Son objectif: permettre une exploitation de la forêt sans nuire à l'avifaune patrimoniale.

En forêt d'Orient, le Parc va plus particulièrement mener avec l'ONF et la LPO un programme d'observation et de suivi des nombreuses espèces de pics présentes dans les forêts (pic épeiche pic mar, pic noir...). Ils seront tout d'abord dénombrés, certains seront suivis par radio pistage afin d'étudier leur domaine vital et leurs loges.

Des parcelles forestières seront laissées en témoin et d'autres exploitées afin de voir et corriger si nécessaire l'impact de cette exploitation sur cette espèce.

Au terme de cette étude, il y aura des conclusions solides sur les effectifs et les comportements de ces espèces, et des consignes de gestion favorables à la conservation de ces nicheurs pourront être données. Les oiseaux forestiers (d'autres espèces seront également étudiées) n'auront plus de secret et les conclusions apportées seront transposables à d'autres forêts de



ENVIRONNEMENT

LE BALBUZARD PÊCHEUR EN FORÊT D'ORIENT



Hôte discret de nos lacs en période de migration, le Balbuzard Pêcheur Pandion Haliaetus, est le seul représentant européen de la famille des Pandionidae. Habitant toujours près de l'eau : lacs, grandes rivières ou côtes, on le retrouve préférentiellement dans le nord - est de l'Europe.

De la taille d'une Buse, il est reconnaissable par son plumage au dessus brun sombre, contrastant avec le dessous d'un blanc éclatant.

Il est habile pêcheur, sa technique a fait de lui un spécialiste du genre. Après avoir repéré sa proie en vol, le Balbuzard pêcheur s'élance, ailes repliées, vers la surface de l'eau, puis déplie ses ailes, pattes en avant, juste avant l'impact. C'est avec violence que l'oiseau pénètre l'eau pour y pêcher Brochets, Gardons, Brèmes, Perches et Carassins qui forment l'essentiel de son bol alimentaire. Celui ci préférant néanmoins les poissons d'une taille certaine.

La période de reproduction de l'espèce débute fin mars quand le mâle rejoint la femelle sur l'aire qu'elle aura décidé d'investir. Énorme échafaudage de branches mortes, grandes et petites, l'aire est construite en général sur un très gros arbre aux abords dégagés, à proximité des lieux de pêche. Le Balbuzard pêcheur affectionne en effet les perchoirs sur lesquels il pourra surveiller les lieux, être à l'affût d'une proie, ou déguster son poisson. La ponte (3 ou 4 œufs) intervient 14 jours après l'arrivée sur les lieux, et les éclosions surviennent au mois de mai. Les petits quitteront leur territoire

natal à mi septembre au plus tard, pour débuter leur migration vers le sud (Afrique pour la plupart) avant de retrouver leurs terres d'origine.

Jusqu'au début du XX° siècle, le Balbuzard pêcheur se reproduisait en France continentale, mais les destructions directes comme le tir au fusil ou le pillage des nids ont constitué la principale cause de déclin. Aujourd'hui, grâce notamment aux campagnes de protection d'information, ainsi qu'à l'installation de nids artificiels, la population de jeunes Balbuzards pêcheurs augmente. En 2008, le nombre de couples nicheurs en France s'est élevé à 20 couples dont 13 en Forêt d'Orléans (Suivis de la reproduction du Balbuzard pêcheur - Rolf Wahl - 2008).

Encore non nicheur dans le département de l'Aube, le Balbuzard pêcheur ne fait aujourd'hui que de brèves apparitions sur les lacs en période de migration.

Par l'installation de plateformes artificielles, nous espérons ainsi faciliter la recolonisation de l'espèce pour le plus grand plaisir des naturalistes.

Anne VILLAUMÉ



POUR OBSERVER LA RÉSERVE NATURELLE

Il est enfin là l'observatoire de Valois, situé en bordure du lac Temple-Auzon, il vous permettra sans dérangement et en toute quiétude de découvrir la faune sauvage et les nombreux oiseaux d'eau ou migrateurs présents sur et aux abords de ce plan d'eau.



Installation d'une deuxième plateforme à Balbuzard pêcheur sur la Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Orient

Afin d'encourager la nidification de cette espèce, une première plateforme a été installée sur la réserve naturelle au mois de mai.

Le choix des sites d'implantation s'est effectué après expertise du spécialiste national de l'espèce, Rolf Wahl.

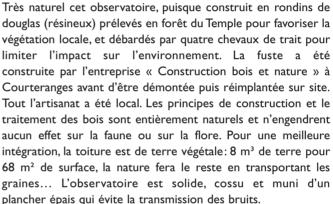
Une deuxième plateforme, d'une hauteur d'environ onze mètres, a été installée le 17 décembre dernier, grâce à une collaboration entre la Réserve, Réseau de Transport d'Electricité (RTE) qui a fourni le poteau, l'entreprise de travaux Agricoles de l'Orient de Champ-sur-Barse et les services techniques des Grands Lacs de Seine (IIBRBS), pour sa mise en place.

Sa localisation sur l'île du Temple, devrait assurer au Balbuzard pêcheur un terrain de pêche idéal, et aux visiteurs discrets, de belles observations, puisque situé à mi-chemin entre la digue de Brévonnes et le nouvel observatoire de Valois.

A terme, une troisième plateforme sera installée au cœur de la réserve, sur la presqu'île boisée du Marmoret après exploitation de Sapins de Douglas.

Reste à espérer la venue de cet hôte exigeant et craintif.

Anne VILLAUMÉ



Ses 32 m³ de bois permettront de stocker 8 tonnes de carbone alors qu'un bâtiment équivalent en béton en aurait rejeté 20 tonnes dans l'atmosphère.

Accessible par un cheminement en copeaux de bois, situé sous des chênes séculaires, il saura vieillir discrètement et vous accueillir en toute sécurité pour vous permettre de passer un moment d'harmonie avec la nature, tout en étant un exemple de construction écologique.

Pour rejoindre l'observatoire :

Prendre la ligne des comtes de Champagne (face à la maison du Parc), tourner à gauche à l'intersection et suivre le panneau. Distance: environ 3 km depuis la maison du Parc (chemin ouvert

aux piétons et aux cyclistes mais interdit aux véhicules).

Faire le moins de bruit possible !

Ne pas oublier les jumelles!

Attention, le chemin d'accès et l'observatoire seront fermés les jours de chasse.

Armande SPILMANN

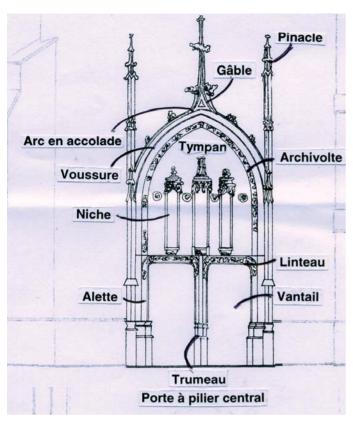


JACHÈRES FLEURIES

Qui n'a pas admiré ces jolis espaces de couleurs ?
A savoir : les graines sont à nouveau disponibles
pour les collectivités auprès
de la fédération de chasse.

PATRIMOINE

LES PORTAILS FLAMBOYANTS DES ÉGLISES DE LA RENAISSANCE



Relevés de mesures portail de l'église de Pel et Der, document SDAP Aube

L'emprise géographique du département de l'Aube s'étend sur une grande partie de la Champagne appelée « méridionale ». Dès le XVI° siècle, ce territoire de la couronne royale a vu se transformer un nombre considérable d'églises anciennes datant du XII^e, auxquelles il a été adjoint des chœurs, des transepts et des nefs, édifiés selon les nouveaux critères de construction des canons du gothique flamboyant.

Louis XII, François I^{er} et Henri II sont les principaux monarques, témoins de ce renouveau; ils ont probablement souhaité en être les inspirateurs. Le talent des corporations de tailleurs de pierre et de sculpteurs a permis de doter toutes ces nouvelles églises, de remarquables portails flamboyants qui ont enrichi les façades principales. Élevées face à l'occident, elles offrent au soleil couchant tout l'éclat des reliefs de leurs symboles et de leurs décors ornementaux.

Lors de la dernière édition des journées européennes du patrimoine, un nouveau circuit de découverte de ces portails remarquables, considérés comme de véritables chefs d'œuvre d'architecture, a été présenté au grand public.

Les programmes de sculptures qui les embellissent, complètent et soulignent parfaitement la conception audacieuse de ces ouvrages d'art d'un nouveau genre. A cette occasion, les curieux ont pu découvrir, dans la partie du circuit traversant le Parc de la Forêt d'Orient, les portails ogivaux, les accolades, les voussures à motifs végétaux et les tympans sculptés des églises de Vendeuvre-sur-Barse, Piney, Pel-et-Der et Molins-

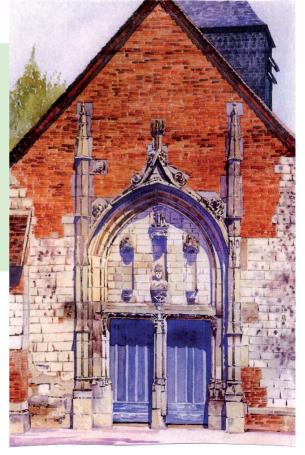
Le portail XVI^e de l'église de Molins-sur-Aube, a retenu notre attention car il appartient à cette catégorie particulière de portails possédant des niches à dais et à consoles richement sculptées. Sur son linteau massif, supporté par un pilier central, s'entortille et se prolonge une frise de rinceaux jusque dans les hauteurs de l'archivolte. La réfection de ce joli portail à pinacles inscrit, est prévue prochainement. Il se détache sur un pignon de chantignoles rouge vermillon, obtenues avec les meilleures qualités d'argile locale. Les personnes responsables de la surveillance des monuments historiques, chargées d'établir un inventaire de tous ces portails et d'en relever les désordres, nous ont affirmé que peu d'entre eux n'avaient sub de transformations. Ils sont livrés ainsi à notre curiosité, avec toute leur authenticité et leur mystère, malgré les altérations du temps lisibles dans la pierre. Aujourd'hui, les risques aggravants sont principalement dus à la perte d'étanchéité des joints et aux présences de mousses qui fixent la pollution sur les reliefs des sculptures.



L'église de Pel et Der, dont la façade ouest a été restaurée partiellement a attiré l'attention avec sa galerie de personnages, finement sculptés et insinués dans les branchages et les feuillages des serments de vignes et l'archivolte du portail ; ces personnages offrent une perception très détaillée des métiers autour de la vigne et du vin.

Aurélie LOUIS - Gaëlle MOREIRA

Personnage (Photo SDAP Aube)



Portail Molins - aquarelle Isabelle Gatto-Sandri

QUI FAIT QUOI À LA MAISON DU PARC?

Pour faire « tourner » un Parc, quelques ingrédients sont nécessaires : une structure de gestion, un dispositif de travail, une équipe salariée et un budget.

Le Syndicat mixte, colonne vertébrale du Parc, est l'organisme de gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (PnrFO) et de mise en œuvre de la charte.

Le Comité syndical, (composé des délégués élus) rassemble les Communes du Parc, le Département de l'Aube, la Région Champagne-Ardenne et la Communauté d'Agglomération Troyenne. Il est l'organe délibérant.

Des partenaires ou établissements publics, comme la chambre de commerce et d'industrie de l'aube, la chambre d'agriculture, la chambre des métiers, l'Office National des Forêts, l'Association des Amis du Parc, les services de l'État sont systématiquement invités aux réunions du Comité et du bureau. Le bureau syndical est la formation réduite du Comité syndical qui lui délègue une partie de ses pouvoirs. Le bureau traite les dossiers courants, prépare le budget et les programmes d'actions.

Les commissions thématiques, consultatives (composées d'élus, techniciens, partenaires) portent sur la charte, l'environnement (milieux naturels, forêts, eau, agriculture...) l'aménagement et



l'urbanisme, le développement économique et social, les projets structurants, le tourisme, la culture, le littoral, la communication, les finances. Elles préparent les décisions.

Le conseil scientifique du Parc : composé d'universitaires et de spécialistes, il apporte sa caution scientifique sur des avis et programmes du Parc. Parallèlement, il peut engager des travaux de recherche et de publications.

A – UN POLE DE DIRECTION ADMINISTRATIVE ET DE GESTION FINANCIERE

Sous le contrôle du Président du Syndicat mixte et des élus, le Directeur du Parc (Meîssa DIALLO) est responsable de la mise en œuvre de la politique globale du Parc naturel régional (budget, programme d'actions et réalisation des équipements) :

✓ Assistance technique des élus dans l'élaboration des orientations stratégiques

Coordination de la mise en œuvre des actions relatives aux objectifs définis par la charte du Parc.

- ✓ Coordination du management général des 52 agents (19 titulaires, 33 contractuels).
- ✓ Gestion du secrétariat, suivi et mise en œuvre des instances décisionnelles (bureau et comité syndical) d'échanges (dix Commissions) ou de pilotage en lien avec les différents services.
- ✓ Coordination de la communication institutionnelle du Syndicat mixte et de ses différentes publications.
- ✓ Gestion financière : élaboration, mise en œuvre et suivi des programmes budgétaires du contrat de Parc, gestion des ressources humaines.

✓ Relationnel avec les élus, accueil administratif, secrétariat de direction (Directeur et directeur adjoint).

B- UN POLE DE PRESERVATION DU PATRIMOINE ET DES ESPACES

Le responsable du Pôle assume aussi la fonction de directeur-Adjoint (Thierry TOURNEBIZE).

- ✓ Suivi des travaux scientifiques, des actions de protection et de gestion des milieux
- ✓ Suivi des mesures agri-environnementales.
- Secrétariat du Comité scientifique, préparation des revues scientifiques du Parc
- Coopération avec les différents utilisateurs des espaces, gestionnaires ou partenaires sur les actions de suivi de la gestion cynégétique, piscicole et forestière et des activités humaines.
- ✓ Organisation des manifestations et animations liées à l'environnement.
- ✓ Suivi de la gestion budgétaire du service.

Le pôle est subdivisé en quatre secteurs :

X Protection, préservation des espaces naturels.

(Conservateur Thierry TOURNEBIZE). Inventaire du patrimoine naturel.

Animation, information et sensibilisation. Contrôle et suivi budgétaire de la Réserve nationale et de la future réserve régionale.

X Gestion et préservation des zones humides

(Responsable Pascale LARMANDE).

Animation, gestion, protection et réhabilitation des zones humides et milieux aquatiques.

Sensibilisation et communication.

X Éducation à l'environnement et au patrimoine

(Responsable Myriam POUYET)

Mission de prestations de services assurée dans le cadre d'une convention avec la Ligue de l'enseignement.

Actions de sensibilisation et de formation à l'environnement, au développement durable et à la citoyenneté pour tous cs.

Accompagnement des projets territoriaux.

Suivi des mesures agri environnementales.

Accompagnement des actions en milieu forestier ou agricole.

ACTUALITÉS DU PARC

I A CHARTE.

- Périmètre:

Toutes les communes actuellement dans le PNRFO ont voté favorablement la charte. la commune de Brienne-le-Château en émettant des réserves concernant l'article 49; les trois communes associées: Assencières, Luyères, Maison des champs, également; 4 nouvelles communes devraient entrer: Bouy-Luxembourg, Hampigny, Maizieres-les-Brienne, Valentigny. Les communautés de communes de Brienne, Vendeuvre, Piney se sont également exprimées en ce sens.

Un problème se pose concernant la commune La Rothière, seule commune appartenant au canton de Soulaines. Elle a voté favorablement et souhaite donc continuer à appartenir à ce territoire, mais la communauté de communes de Soulaines a voté contre ! on voit bien pourquoi...

Quelle décision sera prise par le ministère? La Rothière, commune du Parc qui s'est toujours impliquée sera t'elle obligée de se retirer? Cette ingérence même si elle est réglementaire (puisque les communautés de communes doivent maintenant être consultées) semble tout à fait inacceptable.

- Prochaines étapes:

L'avis de la Région le 18 mars L'avis du CNPN le 30 mars A suivre...

CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DES DÉCHETS MÉNAGERS DE MONTREUIL

Un projet d'agrandissement du centre est actuellement à l'étude et a été soumis à enquête publique. Il prévoit outre l'extension, l'accueil de terres polluées aux hydrocarbures ce qui est contraire à la charte puisqu'il s'agirait là de déchets industriels.

La Parc, dont l'avis est requis par la Préfecture, s'est prononcé défavorable-

L'association s'est également exprimée défavorablement sur les registres de l'enquête publique en raison des risques sanitaires, de l'importance du flux de camions supplémentaires engendré et de la contradiction avec les objectifs de la

A noter également que le projet de loi Grenelle dans son article 81 propose de « limiter dans chaque territoire les capacités d'élimination ou d'enfouissement des déchets afin de favoriser le recyclage ».

Une association de défense s'est constituée localement, elle peut être contactée: sauvegardonsnotrefutur@gmail.com

A.S.

SAVEZ-VOUS QUE? (SUITE DE LA PAGE 5)

C- UN PÔLE DE **DÉVELOPPEMENT DURABLE ET THÉMATIQUE**

Actions d'accompagnement en développement durable et local tournées essentiellement vers les entreprises, associations, habitants et élus du territoire.

Mission Développement local (Responsable Sylvain DEHUREAUX). Soutien aux artisans et commerçants dans le cadre de la mise en œuvre de l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC), et valorisation des produits du territoire à travers la marque Parc.

Suivi et mise en oeuvre des différents contrats entre le Parc, la Région, l'Etat et l'Europe.

Accompagnement des EPCI, Communes, Associations et Entreprises dans leur montage de projet.

Suivi de la charte et son évaluation

✓ Mission Culture, (Responsable Sylvain) MICHON).

Mise en œuvre et suivi de la politique culturelle du Parc.

Protection et mise en valeur du patrimoine culturel.

Assistance des communes et associa-

tions du Parc dans le cadre de leurs projets culturels.

Gestion des structures muséographiques du Parc.

✓ Mission Tourisme (Responsable Peter) Van BUSSEL).

Promotion du territoire (éditions, expositions, boutique, etc.),

Assistance aux collectivités prestataires privés dans leurs projets d'investissement touristique.

Promotion des manifestations sur le Parc Direction de l'office de tourisme des Grands Lacs

✓ Mission Littoral et Service Technique du Parc (Responsable Yves HAMARD). Gestion des Bases nautiques et entretien des espaces de loisirs des quatre sites (Mesnil, Lusigny, Géraudot, Dienville). Gestion administrative et financière des équipements portuaires.

Accueil des plaisanciers, touristes et visiteurs du Parc.

Coopération avec les différents utilisateurs, gestionnaires ou partenaires. Cette d'organisation doit tenir compte de la charte qui constitue mobilisateur fort.

D'après les renseignements fournis par la Direction du Parc.

LA FÉDÉRATION DES PARCS SOUTIENT LE PNR DE LORRAINE CONTRE UN PROJET DE SITE DE STOCKAGE DE DÉCHETS RADIOACTIFS FAVL

Une motion importante de soutien au PNR de Lorraine qui rappelle une situation bien identique...en Forêt d'Orient

« Le Bureau de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France réuni ce 21 janvier soutient la position prise par le Parc de Lorraine relative aux recherches menées auprès des communes de son territoire par l'Agence Nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) en vue d'implanter un site de stockage pour les déchets radioactifs de faible activité à vie longue (FA-VL).

Le Parc émet en effet un avis défavorable quant à la possibilité de l'ANDRA de retenir un éventuel site de stockage sur son territoire, considérant notamment l'exigence de qualité et l'image portées par la marque délivrée par l'Etat à son territoire, le caractère des patrimoines naturel, paysager, culturel et touristique qui fondent le classement et le nécessaire principe de précaution, et l'absence de débat de fond et de consultation du Parc par les services de l'Etat et l'ANDRA malgré la demande exprimée.

Le Bureau de la Fédération considère que l'implantation d'un tel équipement n'est pas compatible sur le territoire d'un Parc naturel régional. »

A.S.

DES NOUVEAUTÉS À LA BOUTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME DES GRANDS LACS





Photo OTI

A l'approche des beaux jours, la boutique de l'office de tourisme propose une lampe anti-moustiques spécialement conçue pour s'adapter à tous types de lieux d'extérieur (terrasses, rues, places, tonnelles, allées).

Un objet écologique qui respecte l'éco-système, sans danger pour l'homme et les animaux domestiques ; une idée lumineuse!

Des petits objets en bois, des jeux, cartes postales et autres sont à découvrir à la boutique.

Renseignements au 03 25 43 38 88.

ON A LU



CONTES ET LÉGENDES DE L'AUBE.

lean Claude Czmara. Edition Alan Sutton. 2008. 12 €

L'auteur bien est connu pour ses ouvrages consacrés à l'art religieux dans l'Aube. « Mystère de pierres » et « l'Aube

de l'Apocalypse » entre autres, sont des ouvrages de référence.

Ses « Contes et légendes de l'Aube », entièrement originaux, sont moins éloignés de ses préoccupations avérées qu'on pourrait le penser. « Il était une fois » prévient-il dès l'avertissement. L'expression est à double sens : chaque brève histoire offerte s'appuie sur les recherches historiques dont J.-C. Czmara livre la clé. Mais le mystère et la poésie s'en mêlent. « Les moines de Saint Loup et, avant eux, les charbonniers de la forêt du Temple m'ont appris à interpréter le domaine des songes et à parcourir par le rêve le monde en tous sens, le réel et le caché, le passé et le futur... ». Ainsi parlait Thévenin, le fou du Roi, l'un des nombreux héros de nouvelles mêlant personnages historiques célèbres et diableries locales. Les clichés de l'auteur et les documents présentés accompagnent ce voyage vers l'étrange. L'esprit frondeur propre aux récits populaires n'est pas absent. L'exclamation prêtée au roi Charles V : « Faites comme le fol a dit » pourrait devenir devise!



CRIMES ET CHÂTIMENTS DANS L'AUBE.

Dominique Fey, en collaboration avec Lydie Herbelot. Editions Dominique Guéniot. Octobre 2008. 22 €

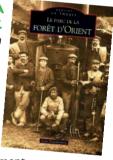
« De la Révolution à la veille du XX^e siècle », indique le soustitre. Voici un second ouvrage consacré aux grands procès dans l'Aube, après celui d'Alain Dommanget. (« Grandes affaires criminelles de l'Aube ». Voir l'Escarboucle n° 71. Juin 2008). Le crime a toujours fasciné. Le parti pris de l'auteur est cette fois très différent : quatre affaires emblématiques vues à travers les archives et la presse locale. On y retrouvera sans surprise Louise Fleuriot et Claude Gueux. Le triple assassinat de la Gloire Dieu révèle un Gagny, meurtrier à la fois redoutable et dérisoire dans ses dénégations. La mort de Claude Huez, maire de Troyes, relève d'un contexte différent et complexe. La « Fleuriotte » elle-même sera victime d'une loi d'exception réprimant durement les « incendies de granges » adoptée en période révolutionnaire et

toujours en vigueur sous l'Empire. La sécheresse des comptes rendus d'audience et les citations d'articles écrits « à chaud » restituent l'ambiance d'une époque où la mise à mort des criminels était un spectacle. Démystification aussi, puisqu'on y verra confirmée une information qui désolera plus d'un : la petite Louise Fleuriot n'aurait jamais porté le « beau Toquat » champenois.

LE PARC DE LA FORÊT D'ORIENT.

Collection « Mémoire en Images ». Par Jean Delemontey. Edition Alan Sutton. 2008. 19,90 €





quotidien » explique l'avant propos d'un ouvrage complétant une collection déjà fournie consacrée à notre département, certaines communes du Parc ayant déjà été illustrées dans « Creney-Près-Troyes et ses environs. » (Même éditeur. Août 2003). La présentation en chapitres permet de mettre en valeur les divers aspects du territoire : découverte des communes, patrimoine, vie économique, vie sociale, voies de communications, institutions, grands événements sont tour à tour abordés. Quelques photographies récentes ou photos de groupes complètent les informations données dans de brefs commentaires : notations historiques, géographiques ou anecdotiques. Les collectionneurs y trouveront sans doute motif à nourrir leur passion grâce à quelques raretés, les plus belles cartes étant celles que l'on ne possède pas encore! L'Association des Amis du Parc ne peut qu'être sensible à cette publication, ayant elle-même édité en 1992 un petit recueil intitulé « 50 communes du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient en cartes postales d'autrefois » à l'occasion d'une journée « Cartes postales nature et Parc. » (Brochure épuisée)

Gérard LE BERRE

ANIMATIONS

CONCERTS

Dimanche 19 avril **Conte musical** « la Bastide chante l'Ermite »

17 h salle de fêtes de Piney

Samedi 16 mai Concert de Saint Jul'Jazz 20 h 30 salle des fêtes de Lesmont

Samedi 13 juin Concert duo piano clarinette 20 h 30 église de Bossancourt

Dimanche 28 juin Concert des chorales Coup de Chœur et Au gré du Vent 16 h 30 salle des fêtes de Géraudot

Visite guidée de Del et Der

Samedi 16 mai 2009



Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient Mairie, 4 rue du Grand Cernay, 10220 DOSCHES 質 03 25 41 07 83



VISITES GUIDÉES

Samedi 16 mai Visite guidée de Pel-et-Der Rdv à 15 h à l'église

Samedi 30 mai Visite guidée de Mesnil-Sellières Rdv à 15 h à la mairie

Samedi 13 juin Visite guidée de Montiéramey Rdv à 15 h à la mairie

> Samedi 20 juin Visite guidée de la Villeneuve-au-Chêne Rdv à 15 h à la mairie

Samedi 27 juin Sortie découverte des orchidées dans le bois du Jars

Rdv 14 h 30 place de la mairie à Brienne-le-Château Réservation obligatoire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire de l'association aura lieu vendredi 3 avril à la Maison des Lacs à 17 h 30. Elle sera suivie à 20 heures d'une conférencedébat sur les templiers en Champagne-Bourgogne donnée par M. Czamara.





RANDONNÉES

Samedi II avril Les pépinières et le GR : randonnée autour de Précy-Saint-Martin

Rdv à 14h Parking de la salle des fêtes à Précy-Saint-Martin

Dimanche 10 mai Dans le cadre de l'animation FestiLacs: randonnée autour de Mesnil-Saint-Père

Rdv à 10 h à la Maison des Lacs à Mesnil-Saint-Père

Adhérents : gratuit/non adhérents : 2€

J'ADHÈRE À <u>L</u>'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2009 Nom_ Prénom _ Adresse-Code postal _ Localité Téléphone _ E-mail

Adhésion individuelle : I4 € Abonnement Escarboucle seul : I4 € Adhésion individuelle + abonnement : 21 € Adhésion famille + Abonnement : 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc" et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4 rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : http://amisdupnrfo.free.fr

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Gérard Le Berre Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, M. Louis, G. Vautrin, A. Wieczorek, A. JeanPierre, MP Framery, JP Voulminot, G. Labille, A. Thomas.
Crédit photographique: Association des Amis du Parc

Décembre 2008 - ISNN 0999-4998 D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A. Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE Imprimé sur papier recyclé 100 %. Conservation en archives de 200 ans.
Toute reproduction, même partielle d'articles est

interdite sans autorisation.
© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005 Marque déposée.



